PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2024

À la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue au Centre communautaire, 15 rue du Campagnard, lundi le 7 octobre 2024 à 19h30.

Sont présents : Mesdames Stéphanie Rioux, Marie-Line D'Astous et Lorraine Michaud et monsieur Pascal D'Astous, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Claude Viel.

Messieurs Germain Therriault et Deave D'Astous sont absents.

Assistent également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, madame Annie Fournier.

RÉSOLUTION 174-2024 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h30. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 175-2024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté avec l'ajout de points.

RÉSOLUTION 176-2024 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2024

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024, il est proposé par madame Marie-Line D'Astous et résolu que ce procès-verbal est adopté.

RÉSOLUTION 177-2024 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2024, il est proposé par madame Marie-Line D'Astous et résolu que ce procès-verbal est adopté.

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

OTJ : Présentation des résultats au 31 août 2024
Biblio : aucun point
Corporation de développement : aucun point
Rapport d'émission de permis : Permis délivrés à Antonia Doucet, Frank Thériault et Gérald Pigeon

RÉSOLUTION 178-2024 ADOPTION DES COMPTES

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste pour un total de **48 190.20$.**

RÉSOLUTION 179-2024 ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE

Il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un ordinateur portable pour le bureau au montant de **1 254.79$ incluant les taxes.**

RÉSOLUTION 180-2024 ACHAT D'UN TÉLÉVISEUR

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un téléviseur pour le Centre communautaire au coût de **703.36$ incluant les taxes.**

RÉSOLUTION 181-2024 PAIEMENT DES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement final de la facture pour les services de la SQ au montant de **21 389$.**

RÉSOLUTION 182-2024 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES DE LA CROIX-ROUGE

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, monsieur Claude Viel et la directrice générale, madame Annie Fournier, à signer l'entente de services de la Croix-Rouge d'une durée de trois ans et par ailleurs, le conseil accepte de verser un montant de **225$ par année** pour toute la durée de l'entente.

RÉSOLUTION 183-2024 APPUI À LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS (GSTP)

CONSIDÉRANT QUE la neuvième édition de la *Grande semaine des tout-petits* se tiendra du 18 au 24 novembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent;

CONSIDÉRANT QUE cette semaine se tient sous le thème *Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux*. Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement;

CONSIDÉRANT QUE la Grande semaine des tout-petits a pour principaux objectifs :

- d'informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- de sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société au bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- de mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- de briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'age de 5 ans;
- de mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

CONSIDÉRANT QUE les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités comme gouvernements de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles;

CONSIDÉRANT QUE les villes ont le pouvoir d'agir en élaborant des programmes et des politiques destinés à cette clientèle pour offrir des services adaptés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise le maire à proclamer verbalement la semaine du 18 au 24 novembre 2024, la Grande semaine des tout-petits!

QUE ce conseil autorise le maire à procéder à la Levée du drapeau de la Grande semaines des tout-petits, et invite les membres du conseil à porter le carré-doudou le lundi 18 novembre 2024, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

PROCLAMATION

Monsieur le maire proclame la semaine du 18 au 24 novembre 2024 la Grande semaine des tout-petits, qui se déroule sous le thème des disparités territoriales et sociales, et souligne que tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent.
Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux.
Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement.

RÉSOLUTION 184-2024 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité à 21h10.

Je, Claude Viel, reconnaît qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

_____	_____
Claude Viel, maire	Annie Fournier, Directrice générale, greffière trésorière